



Pension alimentaire + loyer + crédit appt

Par **sandhika2**, le **20/04/2010 à 09:50**

Bonjour,

je suis en cours de séparation avec mon concubin nous avons 2 enfants 10 et 7 ans
je devrais normalement conserver provisoirement le logement actuel dont nous sommes
propriétaire avec un crédit mensuel restant à payer +/- 700 euros encore pendant 7 ans alors
que nous devons solder 3 ans de crédit monsieur a pris la moitié pour lui donc 3 ans en + à
payer que prévu

je vais devoir payer la moitié du crédit 350 euros + un loyer à mon concubin 450 euros
mensuels sachant que mes revenus actuels sont de 950 euros mensuel et ceux de mon
concubin sont de 2000 à 2200 euros mensuel

A combien faut-il exiger la pension alimentaire pour mes deux enfants ?

Peut-il exiger la vente soudaine de l'appartement alors que je suis dans l'attente d'un
logement ?

S'il y a pension comment faut-elle qu'elle me soit versée, par chèque ? ou virement ?
cordialement